

LE SAVIEZ-VOUS



LE CONSEIL S'EXPRIME

Hôtel de Ville: rénovation douce

Le service d'assainissement a déménagé

Ses bureaux étaient éparpillés en différents points de la ville. Depuis le 1er janvier, ils sont centralisés à la même adresse, rue des Terreaux. Les 200 collaborateurs d'assainissement soutiennent la population dans l'effort accompli chaque jour pour améliorer la qualité de l'environnement. Les personnes qui souhaitent participer plus activement au recyclage des ordures pourront obtenir les renseignements nécessaires auprès d'Info-déchets.

Notons que le "coup de balai printanier", journée cantonale de nettoyage des espaces publics aura lieu dans tout le canton. Trois activités sont prévues à Lausanne samedi 20 avril de 9h à 12h: les "à-fonds" du Flon, le nettoyage des forêts urbaines et le nettoyage de poteaux tl dans la zone de la gare.

Service d'assainissement,
rue des Terreaux 33
Info-déchets: 0800 804 806
www.lausanne.ch/assainissement
assainissement@lausanne.ch
www.coupdebalai.ch

Tout sur les logements subventionnés

Quelles sont les conditions à remplir pour obtenir un logement subventionné? L'office du logement répond aux principales questions dans un petit dépliant qu'elle met à la disposition de la population. Agréable à consulter, rédigé dans des caractères assez grands pour être accessibles

aux personnes dont la vue est faible, ce dépliant offre des renseignements généraux sur l'office, le nombre de logements à disposition, le montant des loyers selon le nombre de pièces, la marche à suivre si l'on veut s'inscrire. Au verso, un plan de la ville donne la situation de ces logements, avec leur adresse.

Office communal du logement,
place Chauderon 7 (5e étage)
Ouverture des guichets: de 7h30 à 11h45 et de 13h à 17h
Tél. 021 315 74 92/93/95
de 7h45 à 11h et de 13h à 17h
Fax 021 315 70 25
sehl@lausanne.ch

Concours de caisses à savon: à vos outils

Le 29 juin prochain aura lieu, dans le cadre de la fête de Lausanne, la 29e édition de la course de caisses à savon. La compétition se déroulera comme suit: départ de la place du Château à 15h30, arrivée à la place de la Riponne via la rue de la Barre et la rue de l'Université. Les concurrents, âgés de 7 à 16 ans, sont invités à se présenter à la place du Château avec leur véhicule dès 14h.

A cet effet, ils devront eux-mêmes construire des voitures en respectant la loi fédérale sur la circulation routière. C'est-à-dire que les véhicules ne devront présenter aucune aspérité dangereuse pour les équipages et le public. Une vérification technique sera effectuée, sur place, par des mécaniciens professionnels. La manifestation comprendra divers

concours, en particulier d'élégance et d'originalité ainsi qu'une course de vitesse et une course se déroulant en deux manches.

Pour y prendre part, les participants voudront bien s'adresser à: fête de Lausanne, secrétariat général, tél. et fax 021 799 40 90. Les conditions de participation leur seront remises, ainsi qu'un bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au **vendredi 14 juin dernier délai.**

Prix Lausanne Entreprendre

Pour avoir développé un projet de cédirom éducatif, sensibilisant les enfants à l'architecture en leur ouvrant, avec humour, les portes du domaine de l'environnement construit, le bureau lausannois tribu'architecture s'est vu décerner, en mars, le prix Lausanne Entreprendre 2002. Créé l'an dernier par la Municipalité (soucieuse de contribuer à la revitalisation du tissu économique local) et par Capitalproximité Vaud, ce prix de 50 000 francs récompense chaque année une PME existante (ou en voie de création), qui s'est notamment distinguée par le caractère innovateur du produit présenté.

Le projet de cédirom qui a séduit le jury fait bien sûr appel à de nombreuses images de différents types d'architectures; mais il foisonne également d'anecdotes et d'animations humoristiques, qui sont le fait d'un personnage créé par le dessinateur Mix&Remix - il signe ici son premier dessin animé. Ce cédirom sera disponible dès Noël 2002.

Dans sa séance du 5 février dernier le Conseil communal de Lausanne a adopté le préavis numéro 220: «Hôtel de Ville, rénovation de la cour intérieure, pose d'une détection incendie, réaménagement intérieur de l'Hôtel de Seigneux et de la maison des Banchbes». La construction d'un ascenseur permettra aux personnes à mobilité réduite ou handicapées d'accéder dans une partie des locaux. L'occasion m'est donnée de dresser le portrait de ce superbe bâtiment inauguré en 1675 (début des travaux 1673). L'Hôtel de Ville qui abrite le bureau du syndic et une partie de l'administration communale, est aussi le siège du Conseil communal. C'est un lieu chargé d'histoire: le major Davel informa le pouvoir exécutif de ses intentions de libérer le pays de Vaud le 31 mars 1723; la République lémanique y fut proclamée le 24 janvier 1798; toujours dans cette même salle, le petit Mozart, alors âgé de dix ans, donna deux concerts lors d'un voyage avec son père et sa sœur, cela en 1766. La salle de la Municipalité, aux parois de noyer, comporte d'élégantes fenêtres ornées de huit vitraux du début du XVIIe siècle. L'un deux - dit vitrail de la Vierge - symbolise l'union de la ville haute et de la ville inférieure en 1481. Trois autres rappellent la bourgeoisie de Lausanne avec Berne et Fribourg en 1525, les quatre autres représentant le banneret de la Ville et ceux des cinq quartiers de Lausanne: la Palud, la Cité, le Bourg, Saint-Laurent et le Pont. La salle des mariages offre un cadre romantique aux mariés, ce qui amène à la salle des pas perdus, certains matins, une atmosphère de fête, de gaieté colorée. Les combles dont la charpente originale en châtaignier soutient un toit comportant plus de 40 000 tuiles. De là on accède à l'élégant clocheton contenant le mécanisme de l'horloge dont une cloche qui sonne lorsque siège le Conseil communal.

L'élégante façade, souvent photographiée avec ses décorations florales saisonnières que nous devons au service des parcs et promenades de la Ville fait l'admiration des passants. C'est indiscutablement un attrait touristique, une des nombreuses cartes de visite que Lausanne offre aux touristes de passage. Sur la place de la Palud, sous les arcades, le forum reçoit de nombreuses expositions.

Tout un chacun peut visiter l'Hôtel de Ville de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi. Le mouvement des aînés organise des visites guidées pour groupe.

Marcelle Foretay Amy
Présidente du Conseil communal